

JOURNAL DE LYON

Bureaux de VENTE : rue Centrale, 34

ÉDITION DU SOIR

Bureaux de VENTE : rue Centrale, 34



ANNONCES ANGLAISSES

ADMINISTRATION ET BUREAU A LYON

Rédacteur en chef: A. SCHNÉE GANS

PRIX DE L'ABONNEMENT: Ville de Lyon... Trois mois: 9 fr. Six mois: 18 fr. Un an: 36 fr.

Gérant: C. THÉNÉS Y

Le prix de l'abonnement est payable d'avance; on ne servira pas les demandes non accompagnées d'un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

RÉCLAMES ET FAITS DIVERS 1 fr. la ligne.

NOUVELLES DU JOUR

1er mai. La discussion relative à la réorganisation du conseil d'Etat s'est ouverte hier par un discours de M. Bertauld, réclamant avant tout que, — puisque on veut faire une loi, — ce soit une vraie loi, attestant la parfaite indépendance et l'absolu désintéressement de l'Assemblée.

lément certain que les questions relatives à l'emprunt seront discutées en même temps. Nous nous plaignions hier du télégraphe espagnol, que nous jugeons un peu prompt à signaler la décroissance du mouvement carliste. Le télégraphe français, dans la crainte de se compromettre, sans doute, fait mieux encore, il devient incompréhensible — et ce matin un de nos confrères lyonnais a pu interpréter un télégramme de l'agence Havas dans un sens diamétralement opposé à celui que nous avions cru déceler.

Après un discours de M. Bardoux, qui soutient son amendement, la discussion est renvoyée au lendemain.

Voici ce que nous lisons dans le Moniteur: L'armée régulière, divisée en deux corps, continue son mouvement; l'aile gauche suit la ligne ferrée de Madrid à Bayonne, et de Burgos elle s'avance sur Vittoria, par Aranda. L'aile droite, commandée par Serrano en personne, marche de Tudela sur Pampelune. Le 27, du quartier général de Tudela, le maréchal Serrano a lancé une proclamation que nous reproduisons plus bas. Le 28, il est entré à Tafalla, placé à huit lieues en avant de Tudela, et à l'heure où nous écrivions, il est probablement entré à Pampelune, tandis que l'aile gauche se sera rapprochée de Vittoria.

La nouvelle de la démission du maire et des adjoints du Havre a déjà été démentie. Le Havre contredit nettement le fait de cette prétendue démission. Il est vrai, ajoute ce journal, que M. Guillemard est parti pour Versailles, mais l'objet de son voyage est de remettre en main propre à M. le ministre une lettre rétablissant la vérité des faits, notamment travestis, qui ont motivé l'improbation du gouvernement, et de se tenir en même temps à sa disposition pour toutes autres explications qu'il pourrait désirer.

Or, c'est parce que l'état des esprits est tel, que nous nous étonnons de tout ce que, depuis deux jours, l'on dit de l'agitation du parti extrême. Cette agitation n'a point existé, si ce n'est peut-être dans le cœur de quelques-uns qui redoutaient de se voir arrêtés à leur tour. Mais il n'y a eu nulle part, ni dans la ville, ni dans les faubourgs, le moindre indice d'émotion.

Une dépêche de Paris, que publie le Times porte que: Le gouvernement prépare pour le 6 mai la présentation du budget de 1873. A cette occasion, les taxes jusqu'à présent laissées en suspens seront discutées.

Un de nos amis nous adresse la lettre suivante: Monsieur le rédacteur, Votre numéro d'hier soir contient un article intitulé: Le 30 avril, dans lequel vous examinez, au point de vue local, les progrès accomplis par l'opinion libérale pendant l'année qui vient de s'écouler, et vous en arrivez à cette conclusion, malheureusement évidente, qu'ils sont nuls, s'ils n'ont pas toutefois remonté un courant contraire.

que, le jour où il tiendrait le pouvoir, il en agirait avec ses ennemis d'une façon plus expéditive encore, et instinctivement il se soumet, se bornant peut-être in petto à se réserver pour son heure. L'esprit public, dans les classes populaires, en arrive à ce degré d'insensibilité dans les périodes qui suivent les jours troubles comme ceux que nous avons traversés. Il a été tel en 1851, lors du coup d'Etat; il a été tel encore lors du coup d'Etat de brumaire. Les excès de toute nature auxquels le « peuple » avait été entraîné, ou auxquels il avait assisté, l'avaient blasé peu à peu, fatigué, énérvé moralement et matériellement. On l'avait surmené au point de le rendre froubu; cette disposition d'esprit permit aux deux Bonaparte de tenter, contre les lois et contre les assemblées, leur double coup d'Etat, sans provoquer une protestation ou une résistance sérieuses.

Or, c'est parce que l'état des esprits est tel, que nous nous étonnons de tout ce que, depuis deux jours, l'on dit de l'agitation du parti extrême. Cette agitation n'a point existé, si ce n'est peut-être dans le cœur de quelques-uns qui redoutaient de se voir arrêtés à leur tour. Mais il n'y a eu nulle part, ni dans la ville, ni dans les faubourgs, le moindre indice d'émotion.

Un de nos amis nous adresse la lettre suivante: Monsieur le rédacteur, Votre numéro d'hier soir contient un article intitulé: Le 30 avril, dans lequel vous examinez, au point de vue local, les progrès accomplis par l'opinion libérale pendant l'année qui vient de s'écouler, et vous en arrivez à cette conclusion, malheureusement évidente, qu'ils sont nuls, s'ils n'ont pas toutefois remonté un courant contraire.

mon humble avis, il n'en est rien. Elle prouve simplement que le parti libéral n'a pas su secourir encore cette torpeur, cette indifférence de la chose publique, qui semblent envelopper la portion éclairée de la nation; il abandonne ainsi la direction de nos affaires à une minorité turbulente, ambitieuse, qui exploite pour arriver à ses fins les passions de la foule, dont on peut attribuer les excès à l'ignorance, pour le moins autant qu'à la perversité. Croyez-vous que les adeptes de la rue Grolée soient devenus beaucoup plus nombreux qu'ils ne l'étaient à l'époque dont vous nous retracez le triste tableau? Les résultats du scrutin dans les deux dernières élections du 5<sup>me</sup> et 6<sup>me</sup> arrondissements, où le fameux comité a toujours trôné en maître, sont là pour prouver que ses forces ne se sont pas développées, et que s'il avait été combattu avec vigueur, il eût été possible, sinon de vaincre encore plus tôt, du moins de succomber sans trop de déshonneur.

« On sait que nous avons été traités de cléricaux pour avoir pensé et dit que détruire les écoles congréganistes à Lyon nous paraissait un acte peu libéral et peu justifiable, chaque père de famille devant avoir, à notre avis, le droit et les moyens de faire élever ses enfants dans l'école de son choix, et les « cléricaux » ne devant pas plus être opprimés par leurs adversaires que ceux-ci par les « cléricaux. » Nous trouvons aujourd'hui cette même pensée développée par un écrivain, qui ne sera pas accusé d'être hostile à l'enseignement laïque, par M. Bréal, un adhérent éminent de la doctrine de la libre-pensée.

« On sait que nous avons été traités de cléricaux pour avoir pensé et dit que détruire les écoles congréganistes à Lyon nous paraissait un acte peu libéral et peu justifiable, chaque père de famille devant avoir, à notre avis, le droit et les moyens de faire élever ses enfants dans l'école de son choix, et les « cléricaux » ne devant pas plus être opprimés par leurs adversaires que ceux-ci par les « cléricaux. » Nous trouvons aujourd'hui cette même pensée développée par un écrivain, qui ne sera pas accusé d'être hostile à l'enseignement laïque, par M. Bréal, un adhérent éminent de la doctrine de la libre-pensée.

peine, et qui est loin d'avoir encore toute l'extension qu'un effort général et persistant aurait pu lui donner, s'élevé l'enseignement religieux qui lui dispense les enfants pour leur distribuer un savoir incomplet et précaire. Quel remède apporter à cette situation? Faut-il supprimer les écoles des prêtres? on n'y peut songer un seul instant. Outre qu'une telle suppression serait un attentat au droit des familles et à la liberté des citoyens, le premier résultat qu'elle produirait serait de faire dégénérer en lutte ouverte la guerre sourde qui existe entre le prêtre et l'instituteur; chacun de nos paysans aurait dès lors à choisir pour son enfant entre l'école mise en interdit ou l'Eglise sans l'école. La rupture entre l'Etat et le clergé serait la conséquence dernière d'une telle loi, qui ne serait pas moins contraire aux principes de la vraie démocratie et aux doctrines d'une politique libérale, qu'aux sentiments et aux droits de la partie croyante de la nation.

« On sait que nous avons été traités de cléricaux pour avoir pensé et dit que détruire les écoles congréganistes à Lyon nous paraissait un acte peu libéral et peu justifiable, chaque père de famille devant avoir, à notre avis, le droit et les moyens de faire élever ses enfants dans l'école de son choix, et les « cléricaux » ne devant pas plus être opprimés par leurs adversaires que ceux-ci par les « cléricaux. » Nous trouvons aujourd'hui cette même pensée développée par un écrivain, qui ne sera pas accusé d'être hostile à l'enseignement laïque, par M. Bréal, un adhérent éminent de la doctrine de la libre-pensée.

« On sait que nous avons été traités de cléricaux pour avoir pensé et dit que détruire les écoles congréganistes à Lyon nous paraissait un acte peu libéral et peu justifiable, chaque père de famille devant avoir, à notre avis, le droit et les moyens de faire élever ses enfants dans l'école de son choix, et les « cléricaux » ne devant pas plus être opprimés par leurs adversaires que ceux-ci par les « cléricaux. » Nous trouvons aujourd'hui cette même pensée développée par un écrivain, qui ne sera pas accusé d'être hostile à l'enseignement laïque, par M. Bréal, un adhérent éminent de la doctrine de la libre-pensée.

« libéré au besoin contre les lois, parce que cette « liberté est constitutionnelle et supérieure aux « lois. » Au lieu de « l'Eglise » écrivez « le peuple » et vous aurez un des axiomes favoris de la démagogie militante. Vous trouvez même cet axiome inscrit en toutes lettres dans l'Union qui dit, à propos des événements d'Espagne: « Lorsque l'appel aux armes « est la dernière ressource de l'indépendance et « de la liberté, nous l'approuvons. » Invoués à l'appui de ces œuvres maléfiques, exploitées au profit de ces entreprises subversives, les « principes d'ordre et de conservation » ne sont plus, sur le drapeau des sectaires, qu'une amère et révoltante ironie.

« On sait que nous avons été traités de cléricaux pour avoir pensé et dit que détruire les écoles congréganistes à Lyon nous paraissait un acte peu libéral et peu justifiable, chaque père de famille devant avoir, à notre avis, le droit et les moyens de faire élever ses enfants dans l'école de son choix, et les « cléricaux » ne devant pas plus être opprimés par leurs adversaires que ceux-ci par les « cléricaux. » Nous trouvons aujourd'hui cette même pensée développée par un écrivain, qui ne sera pas accusé d'être hostile à l'enseignement laïque, par M. Bréal, un adhérent éminent de la doctrine de la libre-pensée.

« On sait que nous avons été traités de cléricaux pour avoir pensé et dit que détruire les écoles congréganistes à Lyon nous paraissait un acte peu libéral et peu justifiable, chaque père de famille devant avoir, à notre avis, le droit et les moyens de faire élever ses enfants dans l'école de son choix, et les « cléricaux » ne devant pas plus être opprimés par leurs adversaires que ceux-ci par les « cléricaux. » Nous trouvons aujourd'hui cette même pensée développée par un écrivain, qui ne sera pas accusé d'être hostile à l'enseignement laïque, par M. Bréal, un adhérent éminent de la doctrine de la libre-pensée.

COURRIER DE PARIS

30 avril 1872. L'Ordre reproduisait hier soir avec une solennité particulière et de nombreux soulèvements, ce qui est une pure surprise, puisque le rôle naturel des journaux bonapartistes est de relever et d'envenimer tout ce qui peut aggraver la faiblesse du gouvernement: cette faiblesse, la République française le sait, tient non pas au manque d'énergie du président, mais à la composition même de la Chambre et au contre-coup des événements qui ont fait suite à la guerre.

PREUILLETON DU JOURNAL DE LYON

UN BLESSÉ (1870-1871)

Par HECTOR MALOT. En arrivant aux abords du pont, nous fûmes arrêtés par un « qui vive! » qui nous stupéfia. Qui pouvait crier ce « qui vive » français à Orléans. Halte! la répéta la sentinelle. Il n'y avait plus de doute possible, c'était bien un soldat français.

varois, il y eut une véritable joie d'enthousiasme. C'était donc vrai, l'ennemi était battu, on était délivré... Vivre la France! Il y a du bon à souffrir pour la patrie; on s'en va alors toute la force des lions par les queues elle vous tient. C'était beaucoup d'avoir battu les Bavares et les Prussiens à Coulmiers; mais ce n'était pas tout; l'armée de Frédéric-Charles avait quitté Metz le jour même de la capitulation et elle était dirigée contre nous à marches forcées. Qu'allions-nous faire? Allions-nous l'attendre? Allions-nous au contraire poursuivre les Bavares qui n'étaient pas anéantis et nous diriger sur Paris? C'était à ce parti que s'arrêtaient les esprits audacieux ou aventureux: on se lançait à travers la Beauce, on atteignait von der Thann qu'on achevait; on se jetait ensuite sur Frédéric-Charles, qu'on disloquait et l'on se rabattait sur Paris, qui faisait sa grande sortie pour donner la main à l'armée de la Loire. C'était simple. Simple de conception, peut-être, mais à coup sûr très-complicé et très-difficile d'exécution.

Maintenant il ne s'agissait plus d'une ou deux étapes, mais de longues marches à travers les plaines de la Beauce, détrempées par les pluies; les chevaux étaient en mauvais état, les harnais ne valaient rien pour enlever une pièce de 12 embourbée, il fallait doubler les attelages, et sous l'effort, les colliers, les traits cassaient. Alors, c'étaient des encombrements et des retards. On ne sait pas combien sent collante la terre forte de la Beauce et quelle résistance elle oppose aux pieds non seulement des hommes, mais encore des chevaux. Les Prussiens marchent bien, disait-on, sans réfléchir que les Prussiens, avec un matériel beaucoup plus léger que le nôtre, mettaient six chevaux à lui nous n'en mettions que quatre, et ces chevaux étaient excellents. Pour risquer ce mouvement sur Paris, il fallait qu'il fut exécuté rapidement. Comment obtenir cette rapidité dans ces conditions? comment l'espérer avec nos hommes? Beaucoup de régiments de ligne n'avaient pas de capotes; les mobiles pour la plupart n'avaient que des vareuses et des pantalons de toile, et c'était avec cet équipement qu'il fallait marcher toute la journée mouillé par la pluie, et coucher la nuit sous la petite tente étendue sur la terre liquide, sans une botte de paille; car dans ce pays du blé, il n'y avait presque plus de paille; les Allemands avaient tout enlevé.

des fautes commises, y eut-ils des raisons stratégiques pour empêcher ce mouvement? Je n'en sais rien; je dis ce que j'ai vu dans les premiers jours de novembre aux environs d'Orléans, et ce que j'ai vu c'était une impossibilité à marcher rapidement, si l'on voulait arriver en nombre. On nous envoya aux avant-postes dans la forêt d'Orléans du côté de Bellegarde et pour nous recommanda dans toute sa durée le service d'éclaircir. C'était de ce côté, c'est-à-dire par Montargis, qu'on attendait l'armée de Metz. Mais pour moi ce service dura peu: un matin Homicourt m'appela et brusquement me posa cette question: — Veux-tu aller à Paris? — Dame, comme toi, comme toute l'armée. — Sérieusement, veux-tu aller à Paris tout seul. — Vous quitter au moment de la bataille. — Si c'est là ce qui te retient, la raison est mauvaise, car dans ton voyage à Paris, tu risques cent fois ta tête contre nous dix, ici; je t'assure que tenter d'entrer à Paris en ce moment n'est pas une lâcheté. — Qu'est-ce que je vais faire à Paris? — Tu vas voir la route, que tu examineras bien, de manière à me donner les renseignements que je t'indiquerais, et, en outre, tu vas porter des dépêches. Si tu entres à Paris et que tu n'en puisses pas ressortir, tu m'enverras mes renseignements par ballon. Si au contraire tu ne peux pas y entrer, tu viendras nous rejoindre et tu me donneras ces renseignements de vive voix, ou mieux tu nous serviras de guide. La mission que je te propose exige du coup d'œil, du sang-froid et de l'adresse; en veux-tu; bien entendu, je ne parle pas du sacrifice de la peau, cela va de soi. Bien qu'il m'en coûtât de quitter mes camarades, je n'hésitai pas plus longtemps.

— Donne ma feuille de route. — On te la donnera à Tours par où tu dois passer d'abord. Homicourt trouvait qu'il y avait assez de corps français à l'armée de la Loire, et qu'il n'y en avait point assez, au contraire, aux alentours de Paris, où ils pourraient, avec un peu d'adresse et de résolution, faire le plus grand mal aux Prussiens. Mais avant d'aller se mettre ainsi sous la main de l'ennemi, il voulait savoir si son idée avait pour elle quelques chances de succès, et c'était ces chances qu'il me chargeait d'étudier en passant. Qu'on put détruire le pont de Villeneuve-Saint-Georges; qu'on arrêtât chaque jour la poste de campagne; qu'on coupât partout les fils télégraphiques et les Allemands dans leurs mouvements autour de Paris seraient bien embarrassés.

— On arrangerait tout cela; nous sommes en relations directes avec les différents chefs de corps. Les Allemands ont pris peur à Versailles, ils commencent à démanéger; nous avons des renseignements positifs; Bismarck a commandé des caisses d'emballage à un menuisier. — Et Frédéric-Charles? — Son armée est exténuée; il n'a que de la landwehr; les Allemands sont las de la guerre et le temps est à la fin pour nous; « le ciel lui-même a cessé d'être clémente pour nos adversaires. » — Je connais cette phrase; ça ne vaut rien dans un discours, et dans la réalité ce n'est pas exact. Vous figurez donc qu'il y a une pluie patriotique et française qui ne tombe que sur les Allemands; vous vous figurez donc que quand il fait froid dans une plaine, le froid n'est dur à supporter que dans la partie droite de la plaine, la où sont les Allemands, et qu'il ne se fait pas sentir dans la partie gauche, là où sont les Français. Eh bien, c'est précisément le contraire qui est la vérité: quand il pleut, les Français sont plus mouillés que les Allemands, quand il gèle les Français ont plus froid que les Allemands, attendu que les Allemands ont des vêtements et des couvertures que les Français n'ont pas; de plus, les Allemands, qui ne craignent pas de chasser les habitants de chez eux, couchent dans des maisons tandis que les Français couchent dans la boue et sous la pluie.



CHRONIQUE

qui leur fait grand honneur et qui leur a été dicté par le patriotisme, n'ont pris aucune part à ces fêtes, ni cette année, ni l'année dernière.

Le Camp de Balan

Pour de personnes à Lyon, probablement, sont au courant du projet qui va prochainement se réaliser, d'établir à nos portes un camp militaire.

Tous ces terrains forment une vaste plaine d'alluvions du Rhône, très-élevée et inclinée. Ce sont des terrains pierreux, maigres, qui ne produisent guère que des avoines et des seigles assez pauvres.

Le terrain y est donc de minime valeur et peut être évalué en moyenne de trois à quatre cents francs l'hectare au plus.

Quant aux facilités de communication, elles sont très-grandes. Le camp borde le chemin de fer de Genève sur un parcours de 2 kilomètres.

On dit que la magistrature a été, en général, de l'avis du garde des sceaux, et qu'un projet de loi sera présenté en ce sens.

La question du chemin de fer de Calais à Marseille s'est présentée devant le conseil général de la Côte-d'Or, aussi bien que devant le conseil d'Etat.

Le conseil a écarté le vœu qu'on lui proposait à ce sujet « la question n'étant pas suffisamment étudiée ».

On se souvient au contraire que notre propre conseil général a émis un vœu favorable dont voici le texte :

« Considérant que les conditions de prix pour les transports des voyageurs et marchandises indépendamment des autres avantages offrent une différence sensible sur les conditions que présentent les lignes actuelles du Nord et de la Méditerranée ;

Les opérations de la session de mai des conseils municipaux pour notre département commenceront le 4 de ce mois et comprendront deux objets principaux :

1° Les travaux ordinaires de la session ; présentation, vérification et règlement des comptes du maire et des receveurs pour l'exercice écoulé ; formation du budget supplémentaire de l'exercice courant ; formation du budget principal de l'exercice prochain ;

2° Vote des dépenses spéciales de l'instruction primaire en 1873. Ce vote aurait dû arriver en session de février, mais le préfet, M. Valentin, l'avait ajourné à celle de mai dans la pensée que le nouveau projet de loi sur l'instruction primaire serait voté à cette époque.

M. le préfet du Rhône a adressé à l'occasion de cette session à MM. les maires une circulaire dont nous extrayons les passages suivants qui insistent pour obtenir une comptabilité exactement tenue :

En ce qui concerne les opérations de comptabilité le Conseil municipal aura à s'occuper, j'appelle votre attention particulière sur les formalités à remplir à l'égard des votes auxquels doivent concourir les plus forts contribuables, à savoir, les votes relatifs aux impositions extraordinaires, au paiement du salaire du garde champêtre et à pourvoir à l'insuffisance des revenus ordinaires. Il est de toute nécessité que les délibérations prises à cet égard expriment non-seulement le montant des impositions, mais encore le nombre exact des centimes ou fractions de centimes qu'elles représentent.

La réfection des budgets supplémentaires laisse toujours beaucoup à désirer ; je vous recommande d'avoir égard au titre de chaque section, elles ont chacune leur destination particulière. La première doit présenter exclusivement les restes à payer de l'exercice précédent, la deuxième est destinée à maintenir à leur affectation spéciale les fonds, provenant d'impositions, souscriptions, subventions, etc.

A la troisième on doit inscrire tous les autres crédits qui n'appartiennent pas aux deux premières sections. Nous n'oublions pas de porter à cette troisième section les frais du dédoublement de la population dont vous vous occupez en ce moment.

J'insiste d'une manière toute particulière, pour que les budgets soient étudiés avec le plus grand soin. Il arrive très-souvent que l'on y inscrit des dépenses inutiles, et qu'on en omet d'indispensables.

De là, de fréquentes demandes de crédits supplémentaires et de virements qui pourraient être facilement évités.

Le montant des rôles généraux des contributions directes de 1872, pour le département du Rhône, s'élève à la somme de 15,362,613 f. 53 c.

Cette somme se subdivise ainsi qu'il suit : Dépendances de l'Etat. 7,830,557 f. 79

M. Dufaure a adressé, il y a quelque temps, à tous les chefs de la magistrature, dans les différents ressorts judiciaires, l'invitation d'avoir à lui envoyer leur avis sur les économies qui pourraient être réalisées dans notre organisation judiciaire.

compte néanmoins 200 membres, — 200 ouvriers qui perdent leurs journées ; 200 familles à nourrir pendant tout le temps de la grève sur le passé... ou sur l'avenir !

La grève des charpentiers n'atteint pas les travaux de l'Exposition — heureusement ! Ceux qui sont employés ont un salaire exceptionnel — un franc de plus par jour, croyons-nous — et ne songent nullement à faire grève.

Nous apprenons, par la Gironde, que les charpentiers de Bordeaux vont, eux aussi, vraisemblablement se mettre en grève.

Il s'agit d'établir une entente, au sujet d'une augmentation de salaire réclamée par les ouvriers. Cette entente ayant été reconnue impossible, les ouvriers — par 180 voix sur 183 votants — ont résolu de suspendre leurs travaux, et ont nommé des délégués chargés de présenter leur demande à la signature de chaque patron individuellement.

Nous empruntons au Standard du 24 avril l'extrait suivant qui rend une justice méritée au goût et à la perfection de notre fabrique lyonnaise :

Une exposition s'est ouverte lundi chez MM. Lewis et Allenby, Regent-Street et Conduit-Street, qui méritent plus de publicité que l'on n'en accorde habituellement à ces expositions particulières.

L'archevêque de Lyon vient de rentrer d'une tournée pastorale dans le Beaujolais.

A l'audience d'hier, le tribunal correctionnel a prononcé son jugement dans l'affaire Ponce-Braconnier.

M. Ponet a été condamné à 200 fr. d'amende et à l'insertion du jugement dans la Comédie politique.

Hier mardi, à deux heures de l'après-midi, le Guêpe n° 1 a heurté une pile du pont du Palais-de-Justice. Immédiatement, plusieurs crevasses se sont produites et l'eau envahit d'abord l'intérieur du bateau.

Il y a de curieux métiers ! Ce matin, on a retiré de la Saône, en face de l'usine à gaz, le cadavre d'un inconnu. Circonstance particulière, il avait une corde passée autour de la ceinture, ce qui ferait croire à une petite industrie de repêcheurs de noyés, qui les amèneraient du dehors à l'intérieur de Lyon, afin de les retirer des eaux et toucher la prime de 15 francs décernée par la ville.

Nous apprenons qu'un des gamins qui ont insulté et frappé des agents a été arrêté hier. La République Républicaine, qui tient à garder ses illusions sur la candeur de la jeune génération prétendait pourtant que la rixe était une pure invention du Salut public.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Les amis et connaissances des familles VERDIER, FLURANT et JOSEPH NEYRET qui, par oubli involontaire, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de

M. Jean-François VERDIER, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister à ses funérailles qui auront lieu le jeudi 2 mai, à 9 heures 3/4 du matin.

Le convoi partira du domicile du défunt, rue Tupin, 19, pour se rendre à l'église Saint-Nizier et, de là, au cimetière de la Guillotière.

Les amis et connaissances des familles PISSAVY et MOULIN qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Madame Joseph PISSAVY, née Thérèse-Hermine MOULIN, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister à ses funérailles qui auront lieu le jeudi 3 mai.

Le convoi partira du domicile de la défunte, rue Grenette, 35, à midi précis, pour se rendre à l'église Saint-Nizier et, de là, au cimetière de Loyasse.

Un petit scandale s'est produit ou plutôt a failli se produire pendant le second entr'acte du Barbier.

La même personne qui s'était fait remarquer au concert de M. Mangin par sa présence insolite dans la loge de la municipalité ayant fait son apparition aux fauteuils dans un costume un peu trop pompeux a été accueillie par des bruits divers de la part du parterre.

Nous apprenons que la matinée musicale du Grand-Théâtre, annoncée pour le dimanche 5 mai, avec M<sup>lle</sup> Gailli-Marié et M. Falchieri, deviendra une soirée musicale. Cette soirée aura lieu le samedi 4 mai.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

quelques villages les populations ont repris leurs travaux.

La Chambre des communes lord Enfield dit que le consul anglais de Bilbao a annoncé que l'insurrection avait éclaté à Bilbao mais qu'elle n'était pas importante. Des mesures sont prises pour protéger les sujets et les intérêts anglais.

La Gazette dit qu'une bande a arrêté la nuit dernière un train en Andalousie. Elle fit descendre le mécanicien et le chauffeur, mit ensuite le train en marche vers un pont où les rails avaient été enlevés.

Dependant des nouvelles particulières de Vilches démentent l'existence de toute bande.

Cette nuit, la situation a été meilleure. Les projectiles ne montent plus seulement qu'à 500 mètres. L'éruption touche à sa fin.

Les journaux annoncent que le prince royal d'Italie viendra très-prochainement à Berlin rendre la visite que le prince Frédéric-Charles fit à l'Italie.

Les journaux légitimistes déclarent que les légitimistes français ne songent nullement à aller combattre en Espagne.

La commission du budget a décidé qu'elle nommera un rapporteur chargé de faire un travail d'ensemble sur les projets d'impôts déjà étudiés.

L'Assemblée a repris la délibération sur la réorganisation du conseil d'Etat. M. Bertaud parle en faveur de la nomination des conseillers par le pouvoir exécutif. Il voudrait que les députés ne pussent pas être conseillers d'Etat.

Assemblée. — Dans la discussion sur la réorganisation du conseil d'Etat, M. Bertaud ajoute que, si la nomination des conseillers appartient à l'Assemblée, les conseillers réfléchiront les opinions de la majorité et seront des hommes politiques.

M. de Rémusat répond que la question mérite d'être traitée avec réserve. Le gouvernement, dont les sentiments et l'opinion sont connus, fera tous ses efforts pour faire prévaloir l'interprétation la plus favorable aux droits des intéressés.

M. Fournier demande d'interpeller le gouvernement relativement à la publication par le préfet du Cher d'un document appartenant à l'enquête sur le 18 mars. Le gouvernement accepte l'interpellation pour mardi prochain.

DÉCÈS

Les amis et connaissances des familles VERDIER, FLURANT et JOSEPH NEYRET qui, par oubli involontaire, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de

M. Jean-François VERDIER, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister à ses funérailles qui auront lieu le jeudi 2 mai, à 9 heures 3/4 du matin.

Le convoi partira du domicile du défunt, rue Tupin, 19, pour se rendre à l'église Saint-Nizier et, de là, au cimetière de la Guillotière.

Les amis et connaissances des familles PISSAVY et MOULIN qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Madame Joseph PISSAVY, née Thérèse-Hermine MOULIN, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister à ses funérailles qui auront lieu le jeudi 3 mai.

Le convoi partira du domicile de la défunte, rue Grenette, 35, à midi précis, pour se rendre à l'église Saint-Nizier et, de là, au cimetière de Loyasse.

Un petit scandale s'est produit ou plutôt a failli se produire pendant le second entr'acte du Barbier.

La même personne qui s'était fait remarquer au concert de M. Mangin par sa présence insolite dans la loge de la municipalité ayant fait son apparition aux fauteuils dans un costume un peu trop pompeux a été accueillie par des bruits divers de la part du parterre.

Nous apprenons que la matinée musicale du Grand-Théâtre, annoncée pour le dimanche 5 mai, avec M<sup>lle</sup> Gailli-Marié et M. Falchieri, deviendra une soirée musicale. Cette soirée aura lieu le samedi 4 mai.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

Notre délégué hier soir, au théâtre du Gymnase, s'est présenté d'adieu. On peut être surpris que M. Lucio ait dû recourir, en cette occasion, à un autre théâtre que celui où il s'est tant fait applaudir.

AUBENAS, 30 Avril. 6 Organsins... 601, 2 Trames... 100, 16 Grèges... 1252, 14 Ballots pesés... 787. Total... 2740.

VALENCE, 30 AVRIL. BULLETIN DU MOIS. 19 Organsins... 1950, 7 Trames... 315, 66 Grèges... 4459, 11 Ballots pesés... 571. Total... 6604.

COURS OFFICIEL DES DENRÉES

du 20 au 27 avril 1872. Marché aux grains. Blé... 22, Farine ronde... 40, Seigle... 14, Orge... 10, Sarrasin... 11, Maïs... 8, Avoine... 8. Marché des bestiaux sur pied (Vaise). Bœuf... 168, Vache... 158, Veau... 208, Mouton... 183, Porc... 121.

Marché en gros des fruits et légumes. Pommes de terre... 6 50, Châtaignes... 2. Crée de la marée. Marée fine... 3, Marée ordinaire... 1 50, Huîtres... 15 40. Marché de la pêche. Carpes... 1 60, Tanches... 1 75, Brochets... 6, Brochetons... 2. Marché en gros des vins à Serin. Vins du Beaujolais... 57, Vins du Beaujolais... 45, Vins du Mâconnais... 42, Vins de Villefranche... 42, Vins du Bugey... 30.

Divers aux halles. Pain de ménage... 38, Bouff... 1 30, Vache... 1 15, Veau... 1 70, Mouton... 1 60, Porc... 1 70. Fourrages. Poin... 10, Paille... 7.

CAFÉ-RESTAURANT Jean Maderni. RUE DE LYON, 19, & PLACE DE LA BOURSE. Grand salon au 1er pour noces et repas de corps.

Depuis de longues années on est à la recherche des plus principaux décolorés que fit autrefois Castiglione (d' Balsamo), faire de l'or, prolonger l'existence, conserver indéfiniment la jeunesse. Quels redoutables problèmes!

SAVONNERIE MARSEILLAISE. 50, rue Centrale. - Lyon. SAVON BLANC (marque MONNIER frères) 95 c. le k. BLEU MARBRE... 85. NOIR... 80. SPÉCIALITÉ D'HUILE D'OLIVE. Huile surfine vierge (Aix) 2 40 c. le k.

Annonces légales, judiciaires et Avis divers

Etude de M<sup>e</sup> PITTAT, avoué à Lyon, rue de Lyon, 58.

VENTE par la voie de l'expropriation forcée, en l'audience des criées du tribunal civil de Lyon, en douze lots séparés, sans enchère générale, de

DIVERS IMMEUBLES situés à Venissieux, et composés de terres labourables, maison d'habitation, bâtiments, cour et jardin, le tout saisi au préjudice du sieur Antoine Curty, propriétaire agriculteur, demeurant à Venissieux, lieu des Grandes Charrières.

Adjudication fixée au samedi dix-huit mai huit cent soixante-douze, à midi. Mises à prix: Pour le premier lot, trois mille francs, ci... 3,000. Pour le deuxième lot, cent francs, ci... 100.

VENTE volontaire aux enchères publiques, en l'étude et par le ministère de Me Deschet, notaire à Brignais, en deux lots, avec enchères générales (facultatives), d'une belle PROPRIÉTÉ BOURGEOISE de produit et d'agrément, située à Brignais, canton de Saint-Genis-Laval, banlieue de Lyon, desservie par les omnibus de la Société lyonnaise et par les voitures publiques de la montagne.

Etude de Me GUILLERMAIN, avoué à Lyon, place d'Albon, numéro 1.

Vente par licitation entre majeurs et mineurs, les étrangers appelés, en l'audience des criées du tribunal civil de Lyon, de la

NUE-PROPRIÉTÉ d'une maison où s'exploite l'hôtel de la Pomme-d'Or, et ses dépendances, situés à Saint-Georges-d'Espéranche, lieu du Bourg, canton d'Heyrieux, arrondissement de Vienne (Isère), de la contenance de cinq ares environ.

Adjudication au samedi vingt-cinq mai huit cent soixante-douze, à midi. Mise à prix cinq mille francs ci... 5,000 fr. Signé: GUILLERMAIN, avoué, 3113.

Suivant acte sous-seing privé du dix-sept avril mil huit cent soixante-douze, M. Jean-Baptiste Montagnon, demeurant à Lyon, rue de l'Annonciade, n° 10, a acquis de Mme Marie Favre, veuve de M. Pierre Rémond, demeurant à Lyon, agissant tant en son chef que comme cessionnaire des héritiers de son mari, le fonds de marchand quincailler que ledit M. Rémond exploitait à Lyon, rue Saint-Marcel, n° 48.

M. Montagnon donne avis que ceux qui auraient quelques droits à faire valoir sur ce commerce, devront lui en faire la réclamation dans le délai de dix jours de ce jourd'hui, et les lui adresser au siège du commerce sus-indiqué, sous peine de forclusion. 3122

VENTE FORCÉE Le vendredi trois mai huit cent soixante-douze, à dix heures du matin, sur la place des Maisons-Neuves, à Lyon, près Villeurbanne, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et au comptant, de banques, tables, aérographe Pissavy, étouffoir, buffet, placards, appareils à gaz, glace, chaises, etc., le tout saisi. 3125

A VENDRE BELLE PROPRIÉTÉ de produit et d'agrément, située dans la zone neutralisée d'entre la Savoie et Genève, à une heure de cette ville, d'une valeur de 70,000 francs, avec intérêt garanti à 5 0/0. Maison d'habitation et maison de ferme, le tout en parfait état. Les récoltes principales consistent en 225 à 250 hectolitres de vins excellents et en fourrages. La contenance totale est de 46 poses genevoises, soit 12 à 13 hectares. Belle vue sur le lac de Genève et les montagnes. La zone neutralisée est exempte de tous impôts sur les cafés, sucres, tabacs, etc. S'adresser tous les jours, dans la matinée, à M. Freylier, ancien greffier, rue de la Préfecture, n° 6, à Lyon. 3126

UN COMPTABLE demandeur de teneur de livres dans une maison de commerce de Lyon. Bonnes références. S'adresser au bureau du Journal, aux initiales A. B. 3105

UN CAPITAINE, Alsacien, ne voulant pas retourner en Alsace, désirerait trouver, dans une maison de commerce ou de banque, une place pour comptabilité ou écritures. Lettre poste restante à Lyon, aux initiales F. Y. Excellentes références.

TARNAVASSI brocheur, rue Ferrandière, n° 6, à Lyon.

A VENDRE Une magnifique Propriété de produit ET D'AGRÉMENT de la contenance de six hectares. Salle d'ombrage. Pièce d'eau. A 12 kilomètres de Lyon. Service régulier d'omnibus. Pour les renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> MESSIMY, notaire à Lyon, rue de Lyon, 13. 3097

A vendre ou à louer UNE BELLE PROPRIÉTÉ en plein rapport, située à la PAPE, près de la Chapelle de Crépiou. Vue magnifique, maison bourgeoise et grange. Vaste clos très-bien planté en arbres à fruits et d'agrément. Contenance cinq hectares et demi environ. S'adresser à M<sup>e</sup> LOMBARD, notaire à Lyon, rue Grenette, 45. 3062

A VENDRE A L'AMIABLE VILLE & CAMPAGNE UNE BELLE PROPRIÉTÉ en plein rapport, située sur le versant de la Saône, vue magnifique, beaux ombrages, eaux vives, pièces d'eau, jardins anglais et potagers, maison de maître et de jardinier, orangerie, écurie, remises et dépendances. Pour renseignements ou traiter, s'adresser, à M<sup>e</sup> MESSIMY, notaire, rue de Lyon, 13. 3096

LIQUIDATION D'HORLOGERIE EN TOUS GENRES 35, RUE DE LYON, 35 LA MAISON GUYON CHANGEANT DE DOMICILE se décide à faire un grand sacrifice pour liquider toutes ses marchandises. Choix considérable de pendules de tout style, bronze d'art, lampes, coupes, flambeaux, etc., etc. 3099

Machines à Coudre COSTAL 23, RUE GRENETTE, 23 LYON

UN ALSACIEN sous-officier en retraite, marié sans enfants, demande un emploi de gardien ou concierge d'administration ou de maison bourgeoise. Il peut produire les meilleurs certificats. S'adresser au bureau du journal.

PARIS HOTEL DES DEUX-MONDES 9, rue d'Antin, 9. ENTRE LES TUILERIES ET LES BOULEVARDS. M. A. LEQUEU, de Lyon, propriétaire. Hôtel de premier ordre fondé en 1853, entièrement remis à neuf, grand confortable. Service très-prompt. RESTAURANT SALONS DE LECTURE, FUMOIR, LAVABO, BAINS ET DOUCHES. Excellente Table d'hôte. Prix très-modérés.

LES MÉDECINS DE LA FACULTÉ DE PARIS DRAGÉES DE SAVONULE LABEL pour guérir en quelques jours des affections contagieuses les plus invétérées. - Prix: 3 et 4 fr. la boîte. A Lyon, chez FAYOLE frères, CHERBLANG, AROUD, C. FAIVRE et BARNOU, rue de Lyon, n° 3. 2108

LE RECONSTITUANT ou Elixir stomacal amer Ce LIQUIDE occupe le premier rang parmi les produits toniques les plus assimilables; il guérit les affections de poitrine, oppressions, maux d'estomac, de cœur, migraines, névralgies, algues, gastrites, dyspepsies, épuisements, maladies de langueur, fièvres, coliques, diarrhées, dysenterie, vomissements, etc. Prix: 4 fr. et 2 fr. 50 c. avec prospectus. Pharmacie Barraja, cours Lafayette, 115, à Lyon. Pour le gros, MM. FAYOLE frères, Cherblang et Mulaton, pharmaciens-droguistes. 104

MAISON ÉLIAS HOWE PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU 32, 33, 34, 36, 38 NACHETEZ PAR DE MACHINES à COUDRE SANS EXIGER MÉDAILLON AMÉRICAIN

A. ÉMERY rue Vacon, 54, à Marseille. Contre apoplexie, vertiges, vapeurs, maux de cœur, syncopes, crampes d'estomac, indigestions, diarrhée, choléra, etc., etc. Dépôt, place des Terreaux, 6, Lyon, dans les bonnes pharmacies, et chez divers commerçants. 3124

EAU de MÉLISSE des CARMES du Frère MATHIAS. Dépôt, place des Terreaux, 6, Lyon, dans les bonnes pharmacies, et chez divers commerçants. 3124

SIROP BOISSONNET guérit sûrement et promptement rhumes, enrouements, toux d'irritation, extinctions de voix, maux de gorge, bronchites, crachements de sang, catarrhes, grippe, coqueluches, toutes les irritations de la poitrine et du larynx, toutes les inflammations des intestins. Expérimenté depuis plus de trente ans. CE SIROP occupe le premier rang parmi les pectoraux. Dépôts: Pharmacies BOISSONNET, cours de Brosses, 16; SANTÉNA, place des Célestins; FAIVRE, place des Terreaux; CHOLAS, à Saint-Just; DAMON, aux Brotteaux; VIAL, rue de Bourbon, et dans toutes les bonnes pharmacies. 169

MAISON ÉLIAS HOWE PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU 32, 33, 34, 36, 38 NACHETEZ PAR DE MACHINES à COUDRE SANS EXIGER MÉDAILLON AMÉRICAIN

A. ÉMERY rue Vacon, 54, à Marseille. Contre apoplexie, vertiges, vapeurs, maux de cœur, syncopes, crampes d'estomac, indigestions, diarrhée, choléra, etc., etc. Dépôt, place des Terreaux, 6, Lyon, dans les bonnes pharmacies, et chez divers commerçants. 3124

EAU de MÉLISSE des CARMES du Frère MATHIAS. Dépôt, place des Terreaux, 6, Lyon, dans les bonnes pharmacies, et chez divers commerçants. 3124

SIROP BOISSONNET guérit sûrement et promptement rhumes, enrouements, toux d'irritation, extinctions de voix, maux de gorge, bronchites, crachements de sang, catarrhes, grippe, coqueluches, toutes les irritations de la poitrine et du larynx, toutes les inflammations des intestins. Expérimenté depuis plus de trente ans. CE SIROP occupe le premier rang parmi les pectoraux. Dépôts: Pharmacies BOISSONNET, cours de Brosses, 16; SANTÉNA, place des Célestins; FAIVRE, place des Terreaux; CHOLAS, à Saint-Just; DAMON, aux Brotteaux; VIAL, rue de Bourbon, et dans toutes les bonnes pharmacies. 169

BOURSE DE PARIS - Mardi 30 Avril (de midi 1/2 à 3 h.)

Table of stock market data for Paris, including Rentes et Actions, Obligations, and various financial instruments with their respective prices and terms.

BOURSE DE LYON - Mercredi 1er Mai (de 11 h. à midi 1/2).

Table of stock market data for Lyon, including Rentes et Actions, Obligations, and various financial instruments with their respective prices and terms.

BULLETIN FINANCIER

Le calme est un peu revenu sur le marché, et le courant de baisse qui a tout entraîné ces jours derniers paraît arrêté. Il est évident que la liquidation des acheteurs sans argent doit être avancée, que les vendeurs à découvert peuvent éprouver le besoin de prendre leurs bénéfices et de ne pas poursuivre à outrance une opération qui a déjà été si fructueuse, enfin que les meneurs du marché ont un intérêt majeur à relever les cours, avant la liquidation, afin qu'elle ne se passe pas trop mal, après la liquidation afin de pouvoir vendre à nouveau. Ce qui ne permettra pas au mouvement de reprise d'aller bien loin, c'est que les ventes de la haute banque et du titre lui-même recommenceront aussitôt que le marché se sera suffisamment raffermi. En effet la principale préoccupation des banquiers et des capitalistes est de vendre et de vendre le plus possible avant le moment de la liquidation de l'emprunt futur. Ils savent qu'ils pourront alors remplacer avantageusement ce qu'ils auront vendu, aussi n'auront-ils jamais assez vendu. Aujourd'hui le 3 0/0 valait de 55 6/8 à 55 5/8; l'emprunt 5 0/0 de 87 5/8 à 87 5/4; l'obligation 6 0/0 du Trésor, 495. Le 5 0/0 italien se tenait de 68 20 à 68 25; l'autrichien de 833 75 à 833 1/2; l'action lombarde était assez ferme, de 437 50 à 456 25. Il est inutile de dire que la réponse des primes ayant eu lieu aujourd'hui dans ces cours, les vendeurs de primes ont fait une abondante moisson. L'action du Crédit lyonnais a été cotée 570 au 15 mai. Celle de la Société lyonnaise de laquelle on a détaché un coupon semestriel de 6 francs était demandée à 533 75. Il est probable que ce coupon sera promptement regagné. Au comptant, le marché de nos valeurs locales et des obligations est peu actif. OR, CHANGE, VALEURS EN BANQUE. Or, 1 0/0. Londres, 25 27 1/2 à 25 32 1/2. Autrichiennes anciennes, 295. - nouvelles, 287. Lombardes anciennes, 254 50. - nouvelles, 250 50, 251. Sardes 1863, 198. 5 0/0 autrichien Silber, 1 60. Lyon, 1er mai. GERAUX.

Vu par nous, maire du deuxième arrondissement de Lyon, pour la légalisation de la signature ci-contre. Lyon, le